



PLACE aux JEUNES



Place aux jeunes est un festival animé par les jeunes du 19e et co-piloté par la Mairie du 19e, les Référents Jeunesse de Territoire 18e-19e de la Sous-direction de la Jeunesse de la Ville de Paris, et les acteurs locaux qui s'inscrivent dans la dynamique du Contrat Jeunesse d'arrondissement.

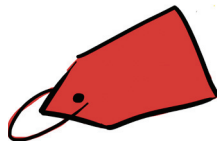
La première édition se déroulera de **mai à juillet 2016**.



SES OBJECTIFS SONT LES SUIVANTS :

- Permettre aux jeunes de s'approprier davantage les ressources culturelles, sportives et de loisirs du territoire ;
- Valoriser les pratiques artistiques, sportives ou citoyennes des jeunes dans l'espace public ;
- Reposer sur un partenariat entre deux acteurs du territoire (jeunesse : antenne jeune, centre social ou d'animation, club de prévention, association... et artistique, sportif ou citoyen).

UN LABEL « PLACE AUX JEUNES »



Les projets pourront bénéficier d'un label « Place aux Jeunes » qui permettra de disposer d'outils de communication sur les événements publics (supports communs à toutes les initiatives labellisées -brochure, affiche et flyer-, communication numérique de la Mairie du 19e, etc.) et, le cas échéant, d'un soutien financier ou logistique de la Mairie.



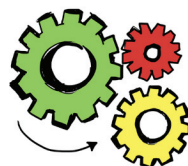


Pour être labellisés, ces projets devront répondre à l'ensemble de ces trois critères :

- Mettre en valeur les pratiques artistiques, sportives ou citoyennes des jeunes de 10 à 30 ans ;
- Prévoir une ou plusieurs restitutions ouvertes et accessibles à tout public, entre mai et juillet, sur l'espace public du 19e : place, rue ou espace vert ;
- Impliquer au moins un partenariat entre la structure porteuse du projet et une ou plusieurs structures de l'arrondissement.

Tout projet de mutualisation des moyens et des forces sera fortement encouragé : restitution ayant lieu dans le cadre d'une fête de quartier, événement rassemblant plusieurs restitutions d'ateliers et/ou plusieurs associations, etc.

UNE CONSTRUCTION PARTICIPATIVE



Un comité d'organisation constitué d'acteurs jeunesse sera créé sur la base du volontariat, la Mairie veillant à ce que la diversité des quartiers du 19e y soit représentée. Ce comité validera les projets en fonction des critères ci-dessus et pilotera, avec l'appui de la Mairie et de la sous-direction de la Jeunesse de la Ville de Paris, l'organisation du Festival (logistique, communication, etc.).

Ce comité devra travailler sur la base du consensus et pourra, exceptionnellement, décider d'un soutien financier à un projet.



COMMENT PROPOSER UN PROJET ?

En téléchargeant le dossier de candidature sur le site de la Mairie du 19e (www.mairie19.paris.fr) et en le renvoyant complété **avant le 15 mars, aux Référents Jeunesse de Territoire, par courriel (djs-rjtzonenord@paris.fr).**

Pour plus de renseignement, joindre Stéphanie Gachet au 06.83.54.41.49 ou Xavier Aubry au 06.83.57.69.93.

